



TM/MC

Ready-2-Mix/Prêt-À-Mélanger

**PLANT PROTECTION PRODUCT AND FUNGICIDE FOR
TURF ON GOLF COURSES, SPORTS AND ATHLETIC FIELDS.
PRODUIT DE PROTECTION DES PLANTES ET FONGICIDE POUR
LE GAZON DES TERRAINS DE GOLF, DE SPORT ET D'ATHLÉTISME
SOLUTION**

**COMMERCIAL
GUARANTEE/GARANTIE : MINERAL OIL/HUILE MINÉRALE 98.0 %
REG. NO. 29825 P.C.P. ACT / N^o D'HOMOL. 29825 L.P.A.**

**READ THE LABEL BEFORE USING/LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN/TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Intelligro^{TM/MC}

2310 LAKESHORE ROAD WEST, MISSISSAUGA, ONTARIO L5J 1K2 CANADA 1-905-403-5770

^{TM/MC} Marque de commerce de Suncor Énergie Inc. – TM Trademark of Suncor Energy Inc.

Utilisée sous licence. Used under licence.

MADE IN CANADA (MAY CONTAIN IMPORTED PARTS) - FABRIQUÉ AU CANADA (PEUT AVOIR UN CONTENU IMPORTÉ)

Patent(s)/Brevet(s): www.suncor.com/patents

608018/2

PSL113015 REV122016



intelligroTM

NET CONTENTS/CONTENU NET : 20L



PRODUCT INFORMATION

CIVITAS TURF DEFENSE Ready-2-Mix is a broad spectrum fungicide for use treating turfgrass on golf course greens, tees, fairways & roughs, as well as sports & athletic fields.

CIVITAS TURF DEFENSE Ready-2-Mix is used as a preventative treatment for the control or suppression of many important diseases on turf. **CIVITAS TURF DEFENSE Ready-2-Mix** acts by providing a barrier that prevents fungal spores from germinating or penetrating host plant cells, and by activating a natural defense pathway within the plant called Induced Systemic Resistance (ISR).

DIRECTIONS FOR USE

CIVITAS TURF DEFENSE Ready-2-Mix may be applied with all types of spray equipment commonly used for making ground applications.

For ground applications, apply **CIVITAS TURF DEFENSE Ready-2-Mix** in sufficient water volume for adequate coverage. All applications should be made according to the use directions that follow.

Field sprayer application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) medium classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CIVITAS TURF DEFENSE Prêt-À-Mélanger est un fongicide à large spectre servant à traiter le gazon en plaques sur les verts, les tertres, les allées et les herbes hautes des terrains de golf, ainsi que les terrains de sports ou d'athlétisme.

CIVITAS TURF DEFENSE Prêt-À-Mélanger est un traitement préventif pour la suppression et la répression de nombreuses maladies importantes dans le gazon. **CIVITAS TURF DEFENSE Prêt-À-Mélanger** sert à fournir une barrière qui aide à empêcher la germination ou la pénétration des spores fongiques dans les cellules de la plante hôte, et à activer une voie de défense naturelle à l'intérieur de la plante appelée résistance systémique induite (RSI).

MODE D'EMPLOI

On peut appliquer **CIVITAS TURF DEFENSE Prêt-À-Mélanger** au moyen de tout équipement de pulvérisation utilisé couramment pour un traitement terrestre.

Pour les traitements terrestres, appliquer **CIVITAS TURF DEFENSE Prêt-À-Mélanger** dans un volume d'eau qui permet d'assurer une couverture adéquate. Faire toutes les applications selon le mode d'emploi qui suit.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins du sol ou du couvert végétal.

Buffer zones:

Use of the following spray methods or equipment DO NOT require a buffer zone: hand-held or backpack sprayer and spot treatment.

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

Zones tampons :

L'utilisation du matériel ou des méthodes de pulvérisation suivants ne requiert pas de zone tampon : pulvérisateur manuel ou pulvérisateur à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides) ou des habitats estuariens ou marins.

Method of application / Méthode d'application	Crop / Culture	Buffer Zones (metres) Required for the Protection of / Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :			
		Freshwater habitat of Depths / Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Estuarine/Marine Habitats of Depths / Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :	
		Less than 1 m / Moins de 1 m	Greater than 1 m / Plus de 1 m	Less than 1 m / Moins de 1 m	Greater than 1 m / Plus de 1 m
Field sprayer* / Pulvérisateur agricole*	Golf course turf and sports & athletic fields / Gazon des terrains de golf et les terrains de sports ou d'athlétisme	5	3	1	1

* For field sprayer application, buffer zones can be reduced with the use of drift reducing spray shields. When using a spray boom fitted with a full shield (shroud, curtain) that extends to the turf canopy, the labeled buffer zone can be reduced by 70%. When using a spray boom where individual nozzles are fitted with cone-shaped shields that are no more than 30 cm above the turf canopy, the labeled buffer zone can be reduced by 30%.

* Dans le cas d'un pulvérisateur agricole, il est possible de réduire la zone tampon au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70%. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à moins de 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30%.

For tank mixes, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

This product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

DO NOT apply by air.

INTEGRATED PEST MANAGEMENT

This product can be used in resistance management strategies or in integrated pest management (IPM) programs.

CIVITAS TURF DEFENSE Ready-2-Mix is effective for use in programs that attempt to minimize disease resistance as there are no known resistance risks associated with its use.

APPLICATION PROCEDURES

Prior to Mixing

· Use only in equipment with sufficient agitation to keep contents thoroughly mixed and provide sufficient agitation during mixing and application to maintain a uniform emulsion.

· Be sure tank is clean; make certain that the tank is free of sulphur residues.

· Use the highest rate when disease pressure is high.

· Roll **CIVITAS TURF DEFENSE Ready-2-Mix** drums/pails or lightly mix containers that have been still for at least 3 months.

Mixing Directions

· With agitator running, start filling the tank until it gets about half full.

· **CIVITAS TURF DEFENSE Ready-2-Mix** is an Emulsified Concentrate and should be added after Wettable Soluble Powders, Wettable Powders, Water Dispersible Granular and Liquid Flowables are added to the tank.

· Add **CIVITAS TURF DEFENSE Ready-2-Mix** to the mixture. If it turns milky white, that indicates proper emulsion. Do not use this product if it does not emulsify.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère) et appliquer la pulvérisation la plus grossière (ASAE) indiquée sur les étiquettes pour les produits qui composent le mélange en cuve.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les ravageurs aquatiques.

NE PAS contaminer l'approvisionnement en eau potable, les sources d'eau d'irrigation ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN.

LUTTE ANTIPARASITAIRE INTÉGRÉE

Ce produit peut être utilisé dans le cadre de stratégies de gestion de la résistance et dans un programme de lutte antiparasitaire intégrée (LAI). **CIVITAS TURF DEFENSE Prêt-À-Mélanger** s'utilise de façon efficace dans des programmes qui tentent de minimiser la résistance à la maladie étant donné qu'il n'y a pas de risques de résistance connus associés à son utilisation.

MÉTHODE D'APPLICATION

Avant le mélange

· N'utiliser que dans un équipement dont l'agitation assure un mélange homogène de la bouillie et assurer une agitation suffisante durant le mélange et l'application pour maintenir une émulsion uniforme.

· S'assurer que le réservoir est propre; s'assurer que le réservoir est libre de résidus de soufre.

· Utiliser les taux les plus élevés lorsque la pression de la maladie est forte.

· Rouler les conteneurs de **CIVITAS TURF DEFENSE Prêt-À-Mélanger** ou légèrement mélanger conteneurs qui ont été encore pendant au moins trois mois.

Instructions pour le mélange

· Lorsque l'agitateur est en marche, commencer à remplir le réservoir; lorsque le réservoir est rempli à moitié.

· **CIVITAS TURF DEFENSE Prêt-À-Mélanger** est un concentré émulsifié et doit être ajouté après que les poudres mouillables solubles, les poudres mouillables, les granulés dispersables dans l'eau et les pâtes fluides aient été ajoutées au réservoir.

· Ajouter **CIVITAS TURF DEFENSE Prêt-À-Mélanger** au mélange. Un mélange qui devient blanc indique que l'émulsification est adéquate. Ne pas utiliser ce produit s'il ne s'émulsifie pas.

- Add the calculated amount of spray indicator to cause the spray to change colour.
- Add remaining Emulsified Concentrate and Soluble products (if applicable) and fill the tank completely with water.
- Maintain agitation during mixing and application.
- Prepare only enough spray mix for the current day's use. Do not store spray mix.
- Ajouter la quantité spécifiée par l'indicateur de pulvérisation pour que le produit vaporisé change de couleur.
- Ajouter le concentré émulsifié et les produits solubles qui restent (le cas échéant) et remplir le réservoir complètement avec de l'eau.
- Maintenir l'agitation durant le mélange et l'application.
- Ne préparer que suffisamment de bouillie de pulvérisation pour l'utilisation de la journée. Ne pas entreposer la bouillie de pulvérisation.

Application Instructions

· **CIVITAS TURF DEFENSE Ready-2-Mix should only be applied to non-dormant, healthy turf.**

· **CIVITAS TURF DEFENSE Ready-2-Mix** should be applied 7-14 days before onset of disease, turf dormancy, biotic or abiotic stressors.

· When disease pressure is high, use the highest rate and shortest interval.

· On golf course greens, use application rates toward the lower end of the specified range.

· **CIVITAS TURF DEFENSE Ready-2-Mix** may be applied using the types of spray equipment commonly employed for ground applications.

· Apply at 4-20 Litres of total spray volume per 100m².

· Thorough coverage will provide the best results, use of flat fan or air induction nozzles are suggested.

· Protect porous surfaces and objects from overspray to avoid discolouration. Clean up any spills containing the spray indicator immediately with warm water and soap to help avoid persistent staining.

Directives d'application

· **CIVITAS TURF DEFENSE Prêt-À-Mélanger s'applique uniquement sur un gazon non dormant et en santé.**

· Appliquer **CIVITAS TURF DEFENSE Prêt-À-Mélanger** 7 à 14 jours avant le début de la maladie, la dormance du gazon, et les facteurs de stress biotiques ou abiotiques.

· Lorsque la pression exercée par la maladie est élevée, adopter la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.

· Sur les verts des terrains de golf, adopter les doses d'emploi plutôt inférieures des écarts indiqués.

· **CIVITAS TURF DEFENSE Prêt-À-Mélanger** peut s'appliquer à l'aide d'un type d'équipement de pulvérisation utilisé couramment pour les traitements au sol.

· Traiter à raison de 4 à 20 litres de volume de pulvérisation total par 100 m².

· Une couverture complète assure les meilleurs résultats; il est conseillé d'utiliser des buses à jet plat ou des buses antidérive à induction d'air.

· Protéger les surfaces et objets poreux contre la pulvérisation hors cible afin d'éviter la décoloration. Nettoyer tout déversements contenant l'indicateur de pulvérisation immédiatement avec de l'eau chaude et du savon pour aider à prévenir les taches persistantes.

APPLICATION RATES

DISEASE CONTROLLED / MALADIE CIBLÉE	APPLICATION			COMMENTS / REMARQUES
	CIVITAS TURF DEFENSE READY-2-MIX (PER 100 SQ. METRES) / CIVITAS TURF DEFENSE PRÊT-À-MÉLANGER PAR 100 M ²	WATER (PER 100 SQ. METRES) / EAU PAR 100 M ²	INTERVAL (DAYS) / INTERVALLE (JOURS)	
Anthraxnose (<i>Collttrichum cereale</i>)	240-460 mL 240 à 460 mL	4-20 Litres 4 à 20 litres	14	Apply as a preventative treatment or when conditions are favorable for disease development. / Pour un traitement préventif ou lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie.
Brown patch/ Plaque brune (<i>Rhizoctonia solani</i>)	270-540 mL 270 à 540 mL	4-20 Litres 4 à 20 litres	14	
Dollar spot/ Brûlure en plaques (<i>Sclerotinia homoeocarpa</i>)	250-500 mL 250 à 500 mL	4-20 Litres 4 à 20 litres	14	
Spring leaf spot/ Tache helminthosporienne (<i>Drechslera poae</i>)				
Grey snow mould/ Moisissure grise des neiges (<i>Typhula ishikariensis, Typhula incarnata</i>) (Suppression/ répression)	660-930 mL (for single application)/ 660 à 930 mL (pour une seule application)	4-20 Litres 4 à 20 litres	N/A	Make a single high rate or 2 or more applications at low rate spaced 14 days apart in late fall before snow cover. / Faire une seule application à la dose supérieure ou deux applications ou plus à la dose inférieure à un intervalle de 14 jours en fin d'automne avant que la neige ne couvre le sol.
Pink snow mould/ Moisissure rose des neiges (<i>Microdochium nivale</i>) (Suppression/ répression)	330-460 mL (for multiple applications)/ 330 à 460 mL (pour les applications multiples)	4-20 Litres 4 à 20 litres	14	

Do not apply more than 7 L of **CIVITAS TURF DEFENSE Ready-2-Mix**/100m²/year.

The addition of a pigmented spray indicator is recommended.

This product should be tested on a small area of turf prior to broad application because short cut turf may be more susceptible to disease and phytotoxicity.

Avoid spraying during or immediately prior to hot or freezing weather, rain or other unsuitable conditions; avoid over spraying or double spraying. Plants should be sprayed only when in vigorous condition and when their moisture condition is suitable. Before using, make certain spray tank is free of sulphur residues.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

May be harmful if swallowed or inhaled. Avoid contact with eyes, skin and clothing. Minimize breathing mists or vapors. Wash exposed skin thoroughly after using. Wear long sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves (such as barrier laminate or Nitrile rubber, Neoprene rubber or Viton) and shoes plus socks during mixing, loading, application, clean-up and repair. Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity, such as houses, cottages, schools, and recreational areas, is minimal. Take into consideration wind speed, wind directions, temperature inversion, application equipment, and spray settings. Do not enter or allow others to enter treated golf course turf until sprays have dried. Ensure **CIVITAS TURF DEFENSE Ready-2-Mix** is applied prior to line painting on sports turf and athletic fields. Wait until product has thoroughly dried prior to re-entry to avoid staining.

FIRST AID

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give **any** liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

Ne pas appliquer plus de 7 L de **CIVITAS TURF DEFENSE Prêt-À-Mélanger** /100 m²/année.

Il est recommandé d'ajouter un indicateur de pulvérisation pigmenté.

Tester ce produit sur une petite section de gazon avant de procéder à un traitement étendu puisque le gazon tondu court risque d'être plus sensible à la maladie et à la phytotoxicité.

Éviter de pulvériser durant ou tout juste avant un temps chaud ou un temps de gel, une pluie ou toute autre condition défavorable; éviter de trop pulvériser ou de pulvériser en double. Il faut traiter uniquement lorsque les plantes sont vigoureuses et lorsque la teneur en eau est convenable. Avant l'utilisation, s'assurer que le réservoir de pulvérisation est libre de résidus de soufre.

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut-être nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation ou les vapeurs. Laver à fond la peau affectée après l'utilisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques (tel qu'une doublure protectrice ou du caoutchouc en nitrile, en néoprène ou en Viton) ainsi que des chaussettes et des chaussures durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation ou d'activité humaine, telles que les maisons, les chalets, les écoles et les espaces récréatifs est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, les inversions de température, de l'équipement d'épandage et des réglages de la pulvérisation. Ne pas pénétrer ni permettre l'accès au gazon traité des terrains de golf avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches. S'assurer d'appliquer **CIVITAS TURF DEFENSE Prêt-À-Mélanger** avant de tracer des lignes de peinture sur le gazon des terrains de sports et d'athlétisme. Afin d'éviter les taches, attendre que le produit soit complètement sec avant de revenir sur les lieux.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take the container label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically. This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia.

ENVIRONMENTAL HAZARDS

TOXIC to aquatic organisms. Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

SPILL CONTROL:

Avoid contact. Eliminate all ignition sources. Ventilate confined spaces. Absorb with an inert material. Place in appropriate waste disposal container. Contain spill. DO NOT FLUSH TO SEWER. Check with applicable jurisdictions for specific disposal requirements of material and empty containers.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées sous le MODE D'EMPLOI.

Pour réduire le ruissellement provenant des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter toute application dans les zones caractérisées par une pente modérée à abrupte, une terre compactée ou de l'argile. Éviter toute application lorsqu'une pluie abondante est prévue. On peut réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.

CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS :

Éviter tout contact. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Aérer les espaces clos. Absorber à l'aide d'une matière inerte. Placer dans un contenant approprié pour l'élimination des déchets. Endiguer le déversement. NE PAS VIDER DANS LES ÉGOUTS. Vérifier auprès des compétences pertinentes pour connaître les exigences d'élimination particulières de la matière et des contenants vides.

DISPOSAL

RECYCLABLE CONTAINERS:

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

- Triple-or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
- Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

REFILLABLE CONTAINERS:

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be re-filled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

RETURNABLE CONTAINERS:

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/ dealer). For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

ÉLIMINATION

CONTENANTS RECYCLABLES :

Ne pas utiliser le contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

CONTENANTS RÉUTILISABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.



Ready-2-Mix
Prêt-A-Mélanger

**PLANT PROTECTION PRODUCT AND FUNGICIDE FOR
TURF ON GOLF COURSES, SPORTS AND ATHLETIC FIELDS.
PRODUIT DE PROTECTION DES PLANTES ET FONGICIDE POUR
LE GAZON DES TERRAINS DE GOLF, DE SPORT ET D'ATHLETISME
SOLUTION • COMMERCIAL**

GUARANTEE / GARANTIE : MINERAL OIL / HUILE MINÉRALE 98.0 %
REG. NO. 29825 P.C.P. ACT / NO D'HOMOL. 29825 L.P.A.

**READ THE LABEL BEFORE USING
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. May be harmful if swallowed or inhaled. Avoid contact with eyes, skin and clothing. Minimize breathing mists or vapours. Wash exposed skin thoroughly after using. Wear long sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves (such as barrier laminate or Nitrile rubber, Neoprene rubber or Viton) and shoes plus socks during mixing, loading, application, clean-up and repair. Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity, such as houses, cottages, schools, and recreational areas, is minimal. Take into consideration wind speed, wind directions, temperature inversion, application equipment, and spray settings.

DO NOT enter or allow others to enter treated areas until sprays have dried. Ensure **CIVITAS TURF DEFENSE Ready-2-Mix** is applied prior to line painting on sports turf and athletic fields. Wait until product has thoroughly dried prior to re-entry to avoid staining.

FIRST AID: IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give **any liquid** to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice. Take the container label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically. This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia.

ENVIRONMENTAL HAZARDS: TOXIC to aquatic organisms. Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE. To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

SPILL CONTROL: Avoid contact. Eliminate all ignition sources. Ventilate confined spaces. Absorb with an inert material. Place in appropriate waste disposal container. Contain spill. DO NOT FLUSH TO SEWER. Check with applicable jurisdictions for specific disposal requirements of material and empty containers.

MISES EN GARDE : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut-être nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation ou les vapeurs. Laver à fond la peau affectée après l'utilisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques (tel qu'une doublure protectrice ou du caoutchouc en nitrile, en néoprène ou en Viton) ainsi que des chaussettes et des chaussures durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation ou d'activité humaine, telles que les maisons, les chalets, les écoles et les espaces récréatifs est minimal. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, les inversions de température, de l'équipement d'épandage et des réglages de la pulvérisation. Ne pas pénétrer ni permettre l'accès au gazon traité des terrains de golf avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches. S'assurer d'appliquer **CIVITAS TURF DEFENSE Prêt-A-Mélanger** avant de tracer des lignes de peinture sur le gazon des terrains de sports et d'athlétisme. Afin d'éviter les taches, attendre que le produit soit complètement sec avant de revenir sur les lieux.

PREMIERS SOINS : EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées sous le MODE D'EMPLOI. Pour réduire le ruissellement provenant des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter toute application dans les zones caractérisées par une pente modérée à abrupte, une terre compactée ou de l'argile. Éviter toute application lorsque une pluie abondante est prévue. On peut réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.

CONTRÔLE D'UN DÉVERSEMENT : Éviter tout contact. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Aérer les espaces clos. Absorber à l'aide d'une matière inerte. Placer dans un contenant approprié pour l'élimination des déchets. Endiguer le déversement. NE PAS VIDER DANS LES ÉGOÛTS. Vérifier auprès des compétences pertinentes pour connaître les exigences d'élimination particulières de la matière et des contenants vides.

Intelligro™/M/C

2310 LAKESHORE ROAD WEST, MISSISSAUGA, ONTARIO L5J 1K2 CANADA 1-905-403-5770

™/M/C Marque de commerce de Suncor Énergie Inc. – ™/M/C Trademark of Suncor Energy Inc. Utilisée sous licence. Used under licence.

MADE IN CANADA (MAY CONTAIN IMPORTED PARTS) - FABRIQUÉ AU CANADA (PEUT AVOIR UN CONTENU IMPORTÉ)

Patent(s)/Brevet(s): www.suncor.com/patents

intelligro

800818/2
PSL113015 REV122016

NET CONTENTS/CONTENU NET : 20L